

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages..... 600 F ● 32 à 44 pages..... 1 000 F ● 48 à 60 pages..... 1 500 F ● Plus de 60 pages..... 2 000 F	● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE..... 40 000 F	● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions)..... 20 000 F ● Avis d'immatriculations..... 10 000 F ● Certification du JO..... 500 F
<i>N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME</i>		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Lomé, Tsévié et Aného.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 90327-GL déposée le 10/11/21. M. AYEVA Alassani Walid, profession : TECHNICIEN SUPERIEUR demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 38ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété GADEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90310-GL déposée le 10/11/21. M. AYEFOUNI Kossi Messan Alain, profession : SANS EMPLOI demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a01ca, situé à SAGBADO SEGBE connu sous le nom de KPODJI KPODJI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots N° 1019 et 1017A, à l'Est par le lot N° 1020B, à l'Ouest par les lots N° 1018A et 1017A et au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97931-GL déposée le 1^{er}/03/22. Mme BLAODEKISSI Pirenam Ayi, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Ramco, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Afiadényigban Djigbé, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFOLA Atsou et au Sud par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97932-GL déposée le 1^{er}/03/22. M. KPETI Jean Obadia, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 41ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Adzové, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HONKALEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97933-GL déposée le 1^{er}/03/22. M. AKAKPO-TOBIE, profession : Retraité demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 92ca, situé à Totsi connu sous le nom de Nyivémé, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot 585, à l'Est par les lots 582 bis et 583 et à l'Ouest par 581.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97934-GL déposée le 22/03/22. M. MASHOUD Nazif, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Yokoé Kopegan, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 8A, au Sud par le lot 6, à l'Est par le lot 9 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97935-GL déposée le 1^{er}/03/22. Mme AMEGBLETO Akouvi, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Afedome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Dodzè, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité BISSOU, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97936-GL déposée le 1^{er}/03/22. M. CREPPY E Lonlon Samuel, profession : Ethno-Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50a 23ca, situé à Aklakou connu sous le nom de Sivamé, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété FOLLY Monti, au Sud et à l'Est par la propriété KOUEVI Gaté et à l'Est par la propriété d'ALMEIDA A. Mawutodji.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107768-GL déposée le 16/11/22. Mme ADONKO Akossioa Kekeli épouse PEKPE, profession : Attachée d'Administration, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 61ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de GBLINKOMEGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°23, à l'Ouest par le lot n°24A, à l'Est par un lot non nommé et au Sud par la route YOKOE AGBLEGAN ADIDOGOME LAM-PA-PA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107827-GL déposée le 18/11/22. M. AWONGA Alakyem, profession : Pharmacien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKEY et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107865-GL déposée le 21/11/22. M. KONLANI Larekpingue, profession : Technicien de Laboratoire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°108, à l'Est par le lot n°109 A, à l'Ouest par le lot n°106 et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Association « LE ROCHER » et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107951-GL déposée le 22/11/22. M. AYIVI Komivi Elavagnon, profession : Employé, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGNIBAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AFOLAAtsouvi, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 70m et 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107978-GL déposée le 23/11/22. M. ESSIEN Koffi Arold, profession : Vendeur sur les Marchés, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest et à l'Est par la propriété NADHON-AZO KWAMI ATSU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108065-GL déposée le 25/11/22. Mme TAMEGNON Kossiwa Madjode, profession : Commerçante, demeurant et domicilié à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WUGOME DEKPO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ADJALEVON, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. TAMEGNON Yaovi Gbegnissin Arnaud et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108067-GL déposée le 25/11/22. M. ETSO Komivi Mawussi, profession : Infirmier d'Etat, demeurant et domicilié à HAHOTOE-VO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n°319A, à l'Ouest par le lot n°320, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109102 déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 72a 85ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109103-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une route circulaire de 16m et une ruelle non dénommée de 06m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109104-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 15ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une ruelle non dénommée de 06m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109105-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 84ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109106-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBALabri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 81ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109107-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBALabri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 57ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par une route circulaire et une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une ruelle non dénommée de 06m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109108-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBALabri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 09ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le croisement de deux rues non dénommées, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109109-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBALabri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 01ha 71a 94ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné :

PARCELLE A : au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20m chacune, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

PARCELLE B : au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109110-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 54a 31ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109111-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 59a 66ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné :

PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

PARCELLE B : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109112-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 01ha 28a 14ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné

PARCELLE A et B : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109113-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 27a 88ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par une rue non dénommées de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109114-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 65a 51ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109116-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 49a 26ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109117-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 41ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par le croisement des deux rues non dénommées et à l'Ouest par une rue non dénommées de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109118-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 90ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 329, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la rue circulaire de la cité des anges de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109119-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 01ha 67a 26ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné : PARCELLE A : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune. PARCELLE B : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109120-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 76a 31ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109121-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 48a 18ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20m chacune, au Sud et à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109122-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 39a 53ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109123-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 01ha 22a 25ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par une rue non dénommée de 12m. PARCELLE B : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109124-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 70a 33ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109125-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 16ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109127-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 34a 17ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 20m chacune, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109128-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40a 00ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109129-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 37a 89ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de TOTSI BATOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 08m, au Sud par la rue 143 TOTSI de 14m, à l'Est par la rue 98 TOTSI de 12m et à l'Ouest par la rue 110 TOTSI de 28m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109131 déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 42a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109132-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 94a 74ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de MINAMADOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m.

PARCELLE B : au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109133-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 42ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR SUD, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109134-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50a 79ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un espace non dénommé, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109135-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 23ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109136-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 02ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR SUD, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une voie express de 70m, au Sud et à l'Est par la route AGOE NYIVE ELAVAGNON de 50m, et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109137-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 39ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par un espace non dénommé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109138-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 44a 62ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109139-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 16a 54ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109140-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 75ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m, et au Sud par la route AGOE NYIVE SANGUÉRA de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109141-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 52a 48ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109142-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 72a 14ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR SUD, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une voie express de 70m, au Sud et à l'Ouest par la route MISSION TOVE AGOE NYIVE de 30m et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109143-GL déposée le 23/12/22. M. TAGBA Labri, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 55a 88ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ETAT TOGOLAIS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109153-GL déposée le 26/12/22. Ms. MOUSSA Traore Ismail et ABDOL-RAHAMANE Adam, profession : prof coranique et Enseignant, demeurant et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 40ca, situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de ZONGO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par la propriété KPOKPO et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient à l'association UNION DE LA JEUNESSE ISLAMIQUE DU TOGO et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109154-GL déposée le 26/12/22. M. LIBORE Boari, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1 128, au Sud par le lot n° 1133, à l'Est par le lot n° 1 132 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109155-GL déposée le 26/12/22. M. BALABADI Safiou, profession : Officier, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de DAGBESSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DABLA K. NOUSSOUKPO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109156-GL déposée le 26/12/22. M. DJABKI Kombaté Monpak, profession : Etudiant, demeurant et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109157-GL déposée le 26/12/22. M. HOUNNAKE ADELE Kossi Lazare, profession : Artiste Musicien, demeurant et domicilié à CANADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à BAGUIDA PLANTATION AGODEKE, connu sous le nom de DOMEGBELI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 6A, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Ouest par le lot n° 8.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109158-GL déposée le 26/12/22. M. HOUNNAKE ADELE Kossi Lazare, profession : Artiste Musicien, demeurant et domicilié à CANADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 01ca, situé à BAGUIDA PLANTATION AGODEKE, connu sous le nom de DOMEGBELI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par un lot non numéroté, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 4 et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109159-GL déposée le 26/12/22. M. DEGBE Ayaba, profession : Fonctionnaire, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMADENTA, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KAMASSAN et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109160-GL déposée le 26/12/22. Mme DE SOUZA Adjoa Dodji Cica, profession : Coiffeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 15ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par un passage de 06m, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété des héritiers AMENOVIDETO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109161-GL déposée le 26/12/22. M. ALEDI Kibalou, profession : Superviseur, demeurant à BURKINA FASO et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DANLIKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété KOUMESSI KOFFI, à l'Est par la collectivité ALOWODO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109162-GL déposée le 26/12/22. M. KLOUTSE Elom Yao, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO YOKOE, connu sous le nom de YOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 70, au Sud par une rue de 24m, à l'Est par les lots n° 72 et 73 et à l'Ouest par le lot n° 67.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109163-GL déposée le 26/12/22. Mme MASSOUGBODJI Dope Kuamba, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par les lots n° 1205B et 1206B, à l'Est par une rue de 30m et à l'Ouest par le lot n° 1205B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109164-GL déposée le 26/12/22. M. PEKLE Medeboudola, profession : Militaire, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AMADENTA, connu sous le nom de AMADENTA, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété HOUKPETO, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109165-GL déposée le 26/12/22. M. MIDAHUEN Kodjo Mawugnon, profession : Electricien d'Equipe, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 37ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2686, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 2687 et 2676, et à l'Ouest par les lots n° 2684 et 2674.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu MIDAHUEN Mawuena Tohouindo et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109166-GL déposée le 26/12/22. M. AFAWOUBO Kodjo Alexandre, profession : Environnementaliste, demeurant à LOME et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 95ca, situé à AGBODRAFO KPOGAN, connu sous le nom de KPOGAN-AGBETIKO, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la route nationale n°2 LOME - ANEHO de 40m et à l'Est par la propriété KPETE KPOFONDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109167-GL déposée le 26/12/22. M. IDRISOU A. Moustapha, profession : Infirmier d'Etat, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 26ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIWONOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109168-GL déposée le 26/12/22. M. AGBODZOE Atsu, profession : Interprète, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUÉRA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 65ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de KOPEGAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAKPE et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109169-GL déposée le 26/12/22. Mme TCHONA Onitan épse TCHANGAI, profession : Coiffeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie express de 50m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABOFLAN YAWA et à l'Est par le complexe scolaire LA BRUYERE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109170-GL déposée le 26/12/22. M. ESSESSI Kokou Joseph, profession : Employé, demeurant à SANGUÉRA et domicilié à LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de ADIDRONKPO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODOGLO SOADJEDE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109171-GL déposée le 26/12/22. M. LIASSOU Hamed, profession : Logisticien, demeurant à LOME ADIDOGOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de WOUGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANAGBAN et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109172-GL déposée le 26/12/22. Mme ALONOU Abina, profession : Secrétaire d'Administration, demeurant à AGOE et domiciliée à KOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AXOVI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109173-GL déposée le 26/12/22. M. DASSILENOU Prince Eugène, profession : Agent des Impôts, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 20ca, situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOKORVI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109174-GL déposée le 26/12/22. M. AZANLEKO Kodjo, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 63ca, situé à ASSIVITO, connu sous le nom de ASSIVITO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété SANVEE, au Sud par la propriété APALOO, à l'Est par la rue de JEANNE D'A-RC de 12m et à l'Ouest par la propriété OKPATA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109175-GL déposée le 26/12/22. M. OKE Gbenagnon I, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOTA, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 7A, au Sud par le lot n° 6, à l'Est par le lot n° 4 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109176-GL déposée le 26/12/22. M. SOSSAVI Comlanvi, profession : Magasinier, demeurant et domicilié à PARIS de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ANEHO AGBATA AGBAVI, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBADESSI KOSSIVI, au Sud par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109177-GL déposée le 26/12/22. M. SOSSAVI Yawovi, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DEVIKINME, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBAEGBLONGNA, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109178-GL déposée le 26/12/22. M. DABADJI Jonathan Anael, profession : Assistant Médical, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOUZAN, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109179-GL déposée le 26/12/22. Mme TOUGOMA Essodom, profession : Electricienne, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWUI et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109180-GL déposée le 26/12/22. M. ADJALITE Akialté Kouma Napoko, profession : Pasteur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 23ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEKAYA SODOGLAN CLEMENT et à l'Est par la propriété AYISSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109181-GL déposée le 26/12/22. Mme AZIABOU Alougba, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AHADJI KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 08ca, situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de AGBETIKO, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ALIPUI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109182-GL déposée le 26/12/22. Mme ALI Alia Touré épouse AGBERE, profession : Assureur, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 14A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 13.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109183-GL déposée le 26/12/22. M. MOROU Abdoul-Azizou, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 60ca, situé à AGOE NYIVE HOUMBI, connu sous le nom de KITIDJAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 244, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 248 et à l'Ouest par les lots n° 245 et 246.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109184-GL déposée le 26/12/22. Mme DADAAMIE épouse TAMEKLOE, profession : Facilitateur de Partenariat, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DETO AFI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109185-GL déposée le 26/12/22. M. ALI Zarifou Touré, sans profession, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 7, au Sud par le lot n° 14B, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 13.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109186-GL déposée le 26/12/22. Mme ALI Alia Touré épouse AGBERE, profession : Assureur, demeurant et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à AGOE NYIVE HOUMBI, connu sous le nom de KITIDJAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 246A, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune et à l'Est par le lot n° 247.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109187-GL déposée le 26/12/22. M. BOUKARI Daouda, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de NAZODE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par la propriété IYIDA SAMSON UWAKWE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété COMLA KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109188-GL déposée le 26/12/22. Mme ADEOSSI Ganiyatou, profession : Aide-Soignante, demeurant et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 96ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de YEWEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KUEGAH AKUETE AMEGNOH et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109189-GL déposée le 26/12/22. Mme DOGO Pialo Christine, profession : couturière, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à ADETIKOPE NYAVE, connu sous le nom de ALEKETOUME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOUDE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109190-GL déposée le 26/12/22. M. WALI Ozeirou, profession : Gestionnaire Commercial, demeurant à AGOE et domicilié à KOSSIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 25ca, situé à LOME AFLAO TOTSIVI, connu sous le nom de GBONVE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 692, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par une rue non dénommée et à l'Ouest par le lot n° 693.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109191-GL déposée le 26/12/22. Mme GNAKADE Maguilibè, profession : Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 24ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de KEGUE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SODOKPO SOADJEDE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109192-GL déposée le 26/12/22. M. AKAKPO Kokou Houessou, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 15a 07ca, situé à AKLAKOU HETCHIAVI, connu sous le nom de AGBANDOUNI, Préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHOM EGOU et à l'Est par la propriété KARAKORO FOLLYKOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109193-GL déposée le 26/12/22. M. AKAKPO Kokou Houessou, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 50ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de ADJAGBLEME, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété SESSOU ZINSOU, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par la propriété HOUNKPATI et à l'Ouest par la propriété NOUSOUGAN AFANSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109194-GL déposée le 26/12/22. M. AKAKPO Kokou Houessou,, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 94ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KANYI KOPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 1171A, au Sud par le lot n° 1172 et à l'Est par un espace débouchant sur le boulevard MALFAKASSA de 34m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109195-GL déposée le 26/12/22. M. AKAKPO Kokou Houessou,, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 27ca, situé à ANEHO AGBODAN KOPE, connu sous le nom de AGBODAN KOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité ATAYI, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la collectivité AGBODAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109196-GL déposée le 26/12/22. Mme ZOKUI Amélé, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à DABARAKONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AGBODRAFO AGBODAN, connu sous le nom de APEGAME, Préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANANI COMBE JEAN et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109197-GL déposée le 26/12/22. Mme SOULEY Akuvi Dzidzo, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE BASSADJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 32ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOLAN et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109198-GL déposée le 26/12/22. Mrs. AKUE Moevi Holali et AKUE Adovi Dodji, profession : Revendeurs, demeurant et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AVEME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 40A, au Sud par le lot n° 42, à l'Est par le lot n° 41 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109199-GL déposée le 26/12/22. M. ADAM Issa, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par le lot n° 347, à l'Est par le lot n° 346 et à l'Ouest par le lot n° 345B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109200-GL déposée le 26/12/22. M. ADAM Issa, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à KEGUE, connu sous le nom de KELEGOUGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 97, au Sud par le lot n° 99, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 08m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109201-GL déposée le 26/12/22. Mme AMONY Kokovi, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à ANEHO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 72ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de ADJIDO ADANHOZO, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété LUTHER LATEKOE TYCHUS LAWSON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109202-GL déposée le 26/12/22. M. TCHA-KONDOR Abdou-Rahamani, profession : Lieutenant-Colonel, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 194, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par le lot n° 204 et à l'Ouest par le lot n° 202.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109203-GL déposée le 26/12/22. M. KONE Kokougan Achille, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 05, au Sud par le lot n° 06B, à l'Est par le lot n° 09 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109204-GL déposée le 26/12/22. M. HOUDJI Louis Privat, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 15B, au Sud par le lot n° 17, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 14.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109205-GL déposée le 26/12/22. M. GADEGBE KU Komi Elom, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 21ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de AFIDENYIGBAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODJI KOAMI et au Sud par la voie de contournement de la CEDEAO de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109206-GL déposée le 26/12/22. M. AGBONAGBAN Mawouko, profession : Cadre Supérieur de développement social, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GLEKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109207-GL déposée le 26/12/22. M. SEMANYA Edem Koudjo, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de KOHE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 728, au Sud par la rue des ALLEMANDS de 20m, à l'Est par le lot n° 729B et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109208-GL déposée le 26/12/22. M. ALAWOE Mouritala, profession : Conseiller, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de KOHE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 728, au Sud par la rue des ALLEMANDS de 20m, à l'Est par le lot n° 730 et à l'Ouest par le lot n° 729A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109209-GL déposée le 26/12/22. Mme AKAKPO Amevi, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBASA, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109210-GL déposée le 26/12/22. M. DESIR Michel Egnonam, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 29ca, situé à KPEME, connu sous le nom de APETOKOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés AGBODJAN LABILTE et TETTEH, au Sud par une rue existante de 10m et la propriété LAWSON, à l'Est par une rue existante de 10m et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109211-GL déposée le 26/12/22. M. WOROU Martin Amoussa Komi, profession : Professeur, demeurant et domicilié à France de passage régulier à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ADOUGBA ZOGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBABLI K. KOTOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109212-GL déposée le 26/12/22. Mme MAWOUSI Amavi, profession : Directrice d'Ecole, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de FOZOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KLIKAN, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109213-GL déposée le 26/12/22. Mme EDJEMOU Risikatou O. H. épouse ADJREKE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de KLEGOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIANKLO DOUPE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109214-GL déposée le 26/12/22. Mme MABOUDOU Akouavi épouse KLOUVI, profession : Médecin, demeurant à LOME SAGBADO et domiciliée à AGOTIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud par les lots n° 25 et 26, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 16.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109215-GL déposée le 26/12/22. Mme GUIDIHOUN Metondji épouse MENSAH ATTOH, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRAWOWE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 55ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de RIVES DU ZIO, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOMLAN YAOVI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109216-GL déposée le 26/12/22. Mme SMITH Yawa Ibitayo, profession : Esthéticienne, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 47ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEYIBOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109217-GL déposée le 26/12/22. Mme KOULEFIONOU Yawa Ekiwonam, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 12ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété WADA et à l'Ouest par la propriété SAVI WATAKLASSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109218-GL déposée le 26/12/22. M. BOUKOULI Koffi Madinabe, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 11ca, situé à TOGBLEKOPE TSIKPLONOU KONDJI, connu sous le nom de ZOGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété APELETE KOFFI, à l'Est par la propriété AMEDAHEVI AVOTRI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109219-GL déposée le 27/12/22. M. ALOKPO Kokou, profession : professeur de Lycée, demeurant à LOME et domicilié à SANGUÉRA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 48ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de SANYRAKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BIJAK, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par la collectivité AKPATA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109220-GL déposée le 27/12/22. M. KPANDRESSI Anareme, profession : Orthopédiste, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de ASSIKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJEWODAA. K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109221-GL déposée le 27/12/22. M. KPANDRESSI Anareme, profession : Orthopédiste, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de DALIME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 243, au Sud par le lot n° 242A, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 239.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109222-GL déposée le 27/12/22. M. AGBAGNON Kodjo, profession : Ouvrier, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca, situé à BE, connu sous le nom de KPOTA, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 447, au Sud par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par le lot n° 448 et à l'Ouest par la rue LIMON de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109223-GL déposée le 27/12/22. M. AHYEE Ayi Jean-Pierre Vincent, profession : Inspecteur des Douanes, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de BEDJEME, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété des héritiers BROOHM AMONI CHRISTIAN, au Sud par l'axe de la voie ferrée LOME - ANEHO et à l'Est par la propriété TODOKPONSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109224-GL déposée le 27/12/22. M. PERE Komla, sans profession, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ASSIOU N'NAWE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109225-GL déposée le 27/12/22. M. SEMANOU Yannick H, profession : Agent de Sécurité, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1A et 2A, au Sud par une ligne de haute tension, à l'Est par le lot n° 3 et à l'Ouest par le lot n° 1B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109226-GL déposée le 27/12/22. M. ALLAVO Kossi, profession : Kinésithérapeute, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADELANKOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EWOESSAN KOFFI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109227-GL déposée le 27/12/22. Mme SALOU Zénabou, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 40ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 577, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le lot n° 586 et à l'Ouest par le lot n° 584.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109228-GL déposée le 27/12/22. M. DUMASSI Kodzo Agbewu, profession : Professeur de Lycée, demeurant à AGOE et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 60ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de DALIME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 62B, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 61A et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109229-GL déposée le 27/12/22. Mme ATOHOUN Afi Evihoueme Sename épouse APPOH, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 85ca, situé à SANGUÉRA KOHE, connu sous le nom de LOGOGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par le lot n° 1223A et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109230-GL déposée le 27/12/22. M. ABALO Kokou Dossa, profession : Linguiste, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de BOKPOKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YELOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109231-GL déposée le 27/12/22. M. ABALO Kokou Dossa, profession : Linguiste, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de KPALAKOGNITO, Préfecture du Zio et borné au Nord au Sud et à l'Ouest par la propriété DE SOUZA KOFI DENEVA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109232-GL déposée le 27/12/22. M. KOULONG Apissi-Pyè, profession : Orthopédiste, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 98ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud par une voie ferrée et express de 80m, à l'Est par le lot n° 959 et à l'Ouest par le lot n° 957.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109233-GL déposée le 27/12/22. Mme ASSIMTOKE Somiealou, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SOTED, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité YELOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109234-GL déposée le 27/12/22. Mme DE SOUZA Nicole B, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SEMINAIRE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de AGBLEGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 79, à l'Est par le lot n° 80B et à l'Ouest par le lot n° 78.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109235-GL déposée le 27/12/22. Mme AGO Naka, profession : Secrétaire d'Administration, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 73ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1B, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 2B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109236-GL déposée le 27/12/22. M. MAWUSI Komla Ata, profession : Instituteur, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ZAKANI ZANVI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109237-GL déposée le 27/12/22. M. KRAKANI Kodjo Eustache C, profession : Employé de Commerce, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de YEWEFE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité FOASHIAKO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109238-GL déposée le 27/12/22. M. TCHOKONA Komlan, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUÉRA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à LEGBASSITO YOXONOU, connu sous le nom de DZIGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109239-GL déposée le 27/12/22. M. TCHOKONA Komlan, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUÉRA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de FOZUI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route nationale n° 5 LOME KP ALIME, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KLIKAN et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109240-GL déposée le 27/12/22. M. ADJABO Ekpao, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KODJO-ACCOH NONO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109241-GL déposée le 27/12/22. M. ADJABO Ekpao, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AFOLA YAWO HAPPY, à l'Est par la voie de contournement de la CEDEAO de 70m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109242-GL déposée le 27/12/22. M. WOWUI Kossi Anani A, profession : Cadre de Banque, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 53ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ESSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109243-GL déposée le 27/12/22. Mme DJONDO Afiavi, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à SOVIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de VOGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EWON et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109244-GL déposée le 27/12/22. M. NOUTOHO Kossi, profession : Retraité, demeurant à KPALIME et domicilié à NOGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 55ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de NANEGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAGUELI et à l'Ouest par une voie express de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109245-GL déposée le 27/12/22. M. KLOUYIBO Kodzo Mokpokpo, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOUWOZAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109246-GL déposée le 27/12/22. Mme ASSOGBAAkoua, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à YOKOE AGBEKOVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ZANVI, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAMADJI JEAN, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109248-GL déposée le 27/12/22. M. ATTITCHO Komi Mokpokpo, profession : Employé de Société, demeurant à LOME KEGUE et domicilié à ZOGBEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AVAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOUTO SOWOU et KOUTO AGBODEKA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109249-GL déposée le 27/12/22. M. AMEVON Folly K. Seyram, profession : Cadre de Banque, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de DZIGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété SATCHIVI, au Sud par la propriété AWAYIHOU ZANCHI et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109250-GL déposée le 27/12/22. M. ADAM Abdouwahabou, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de NANEGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SEBLE KOSSI SOVON, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété SALAM KERIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109251-GL déposée le 27/12/22. Mme APELETE Abra Mawuena épouse DERMAN, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 40ca, situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de KPUIPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par les collectivités KOUMESSI-SENOU et DOH-SEDOH, au Sud par les collectivités AFFOH et DOH-SEDOH, à l'Est par la collectivité ABALO et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109252-GL déposée le 27/12/22. Mme APELETE Abra Mawuena épouse DERMAN, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 03ca, situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de KPUIPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété BADOHOUN, à l'Est par la propriété AYIVON SETRNOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109253-GL déposée le 27/12/22. Mme KALIPE Afavi-Gloh E, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ZANVIE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DANSOU KOMLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109254-GL déposée le 27/12/22. M. OROU Kossivi, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVULETEY, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par un lot non numéroté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109255-GL déposée le 27/12/22. M. KOULEKPATO Ekoévi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de PLANTATION, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1543, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété GBONFOU AGBOSSE et à l'Ouest par le lot n° 1532A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109256-GL déposée le 27/12/22. Mme KLUSE Kokoè Djioè, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de FYOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 54, au Sud par le lot n° 56, à l'Est par la route MISSION TOVE AGOE NYIVE de 28m et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109257-GL déposée le 27/12/22. Mme SEGBEAYA Mawulawoe Adjovi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AKATO VIEPE, connu sous le nom de AGBEVE KOPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEVE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109258-GL déposée le 27/12/22. M. KOUdakpa-OFORY Komlan Sedinam B, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de SOGBOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1 162, au Sud par le lot n° 1 164bis, à l'Est par le lot n° 1 165 et à l'Ouest par une route non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109259-GL déposée le 27/12/22. M. DAKEVI Kofivi Anoumou Aimé, profession : Médecin, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de AMADENTA, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité EZION, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et la collectivité TENGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109260-GL déposée le 27/12/22. M. DOUTI Yobe, profession : Entrepreneur, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 02ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété KOUÉVI AYIKOUÉ, à l'Est par la propriété AHONGAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109261-GL déposée le 27/12/22. M. DJELOU Kokou, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de SANGUÉRA, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SIAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109262-GL déposée le 27/12/22. M. DJELOU Kokou, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de LEGBASSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KUZAWO, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109263-GL déposée le 27/12/22. Mme MENSAH-TOHONOU Tchotchovi Selimké Catherine épouse BANNERMAN, profession : Ménagère, demeurant à FRANCE et domiciliée à PARIS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 89, au Sud par le lot n° 94B, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 93.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109264-GL déposée le 27/12/22. Mme MENSAH-TOHONOU Martha Gbedessi veuve KOUASSI, profession : Ménagère, demeurant à FRANCE et domiciliée à PARIS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de ADANMAVO, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOGBUI TREVE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109265-GL déposée le 27/12/22. M. ADJOYI Koffi, profession : Mécanicien Auto, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 46ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de GBODJOME, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ETOU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109266-GL déposée le 27/12/22. Mme DAGADZIAfouavi Dina, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca, situé à LOME AFLAO DEKPO, connu sous le nom de DEKPO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété AKANI AGBOLOSOU, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété ATILA KOSSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109267-GL déposée le 27/12/22. Mme SESSO Zouwera, profession : Docteur en Médecine, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 40ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2157A, au Sud par le lot n° 2158, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 2156.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109268-GL déposée le 27/12/22. M. DAKEY Anani, profession : Topographe, demeurant à LOME et domicilié à EPP WOUGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME DJIGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KPONTAVI, au Sud par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANSOMON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109270-GL déposée le 28/12/22. M. AMEKU Ayaovi Mawutowu, profession : Agent Commercial, demeurant à SOKODE et domicilié à BARRIERE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à BE, connu sous le nom de HEDZTRANAWOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 955bis, au Sud par le lot n° 959bis, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 956bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109271-GL déposée le 28/12/22. M. D'ALMEIDA Ayité Fily, profession : Retraité, demeurant à ANEHO et domicilié à ZEBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à LOME AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de GOLOE-KOPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KANKAN GOLOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109272-GL déposée le 28/12/22. Mme ZONVIDE M. Odette B. épouse N'GUESSAN, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 64ca, situé à BE, connu sous le nom de ATTIEGOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 6, au Sud par le lot n° 9, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par les lots n° 7B et 8B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109273-GL déposée le 28/12/22. M. KUDAWOO Georges Komla, profession : sans emploi, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de HODAN KOPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 33, au Sud par le lot n° 37, à l'Est par une rue existante de 19m et à l'Ouest par le lot n° 34.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109274-GL déposée le 28/12/22. Mme ALETA M'banya Matina, sans profession, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 1442 et 1441, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 1443B et à l'Ouest par le lot n° 1444A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109275-GL déposée le 28/12/22. Mme ALEHERI Talahatou, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPUI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAZE et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109276-GL déposée le 28/12/22. Mme ALEHERI Talahatou, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 66ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVEAHONDJOKOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la réquisition 52495, au Sud par la propriété APEDO KOMLANVI et à l'Est par la réquisition 55357 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109277-GL déposée le 28/12/22. M. DOGBE Kossivi, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 346A, au Sud par le lot n° 347, à l'Est par le lot n° 353 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109278-GL déposée le 28/12/22. Mme JOHNSON Ekua Mawunyo épouse PALMA, profession : Infirmière, demeurant et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 02ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de SANYRAKOR, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109279-GL déposée le 28/12/22. M. SAMAROU Abdou Nassaire, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 08ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SIVEDOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par la propriété VIZA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109280-GL déposée le 28/12/22. M. SAMAROU Abdou Nassaire, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 66ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de GAKLI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par un lot non numéroté, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par les lots n° 1236-1237B et 1229-1230B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109281-GL déposée le 28/12/22. M. DABADJI Jonathan Anael, profession : Infirmier, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TREVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109282-GL déposée le 28/12/22. M. AGBEKPONOU Amavi, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 93ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE MAVIS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109283-GL déposée le 28/12/22. M. GONE Koffitché, profession : Assistant, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBETIAFAN et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109284-GL déposée le 28/12/22. M. BALDE Mamadou Saliou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KELEGOUGAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANTHONY.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SCI SALIOUBALDE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109285-GL déposée le 28/12/22. M. MAMA-TRAORE Abdoul Aziz Nima, sans profession, demeurant et domicilié à TOULOUSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 27ca, situé à AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDJODJI ATTISO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109286-GL déposée le 28/12/22. Mme SAMAROU Badaratou épouse MAMA-TRAORE, sans profession, demeurant et domiciliée à TOULOUSE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1520, au Sud par une rue non dénommée de 28m, à l'Est par les lots n° 1522 et 1521 et à l'Ouest par le lot n° 1517.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109287-GL déposée le 28/12/22. Mme PAKAI N'na, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAKA KOMLAN et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109288-GL déposée le 28/12/22. Mme PAKAI N'na, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à AGOE NYIVE NYAMASSI, connu sous le nom de ZOGBEGAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADOKOU ATSOU et ADOKOU ESSE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109289-GL déposée le 28/12/22. M. DJADOU Kossi Edem, sans profession, demeurant et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à AGBAVI, connu sous le nom de AGBAVI II, Préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 111, au Sud par le lot n° 115, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par le lot n° 113.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109290-GL déposée le 28/12/22. M. BOKO Bassimina, profession : Agent de Sécurité, demeurant à AGOE et domicilié à KOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBODJRAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109291-GL déposée le 28/12/22. M. GOUNOU Dossou Welinam, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à GLIDJI ZALIVE, connu sous le nom de HANGOUME, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPO-NOTOLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109292-GL déposée le 28/12/22. M. AOUKOU Komla Dela D, profession : Mainteneur en Informatique, demeurant à LOME et domicilié à NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TESSOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109293-GL déposée le 28/12/22. Mme MISSEBUKPO Ablavi Akpédzé, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 124A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 121 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109294-GL déposée le 28/12/22. M. HIHEGLO Djiffa, profession : Délégué Médical, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN CASSABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 42ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété SOSSAH AKOSSIWAVI épouse YOMENOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109295-GL déposée le 28/12/22. M. ABDOULAYE Abdoul-Mouhadi, profession : Mécanicien, demeurant et domicilié à KPEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de SEWATSRICOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété FUMEY, au Sud par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par la collectivité DANU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109296-GL déposée le 28/12/22. M. ABDOULAYE Abdoul-Mouhadi, profession : Mécanicien, demeurant et domicilié à KPEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de KINITIME, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la route DAGUE AGBODAN de 20m, au Sud par une rue de 06m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOMEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109297-GL déposée le 28/12/22. M. GOKA Korku Mensah, profession : Pasteur, demeurant à KEVE et domicilié à LATIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de KLEGOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AVOUSSOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Eglise du Plein Ministère de Jesus et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109298-GL déposée le 28/12/22. M. DJOSSOUVI Kossi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à LOME, connu sous le nom de BAGUIDA, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété des héritiers DJELU MICHEL, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par la propriété FUMEY et à l'Ouest par la propriété FOLLY ATTIDEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109299-GL déposée le 28/12/22. M. DJOSSOUVI Kossi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers GBEDEGBEGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109300-GL déposée le 28/12/22. Mme ATAYI Ayélé Jeannette, profession : Caissière, demeurant et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 68ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AFIDENYIGBA, Préfecture des Lacs et borné au Nord par l'emprise du CFT, au Sud par la propriété AFANTCHAO, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la propriété EDOH AKLAMA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109301-GL déposée le 28/12/22. M. AWESSO Kokou, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUÉRA WOUGOME, connu sous le nom de DZAVAKOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEXADZI KOSSIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109302-GL déposée le 28/12/22. M. GUEDJE Kossi, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIKPLONOUKOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MLAGANI, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109303-GL déposée le 28/12/22. M. ASSIGBE Kossivi, profession : militaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de NYAMASSI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 690, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 693 et 694, et à l'Ouest par le lot n° 689.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109304-GL déposée le 28/12/22. M. EDOUWODJI Koffi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00a 92.04ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109305-GL déposée le 28/12/22. M. ADJREKE Messan, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 19ca, situé à AGBODRAFO GBODJOME, connu sous le nom de TOPOU-KONDJI, Préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMETOWONOU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109306-GL déposée le 28/12/22. M. MESSAH Messanvi K. G, profession : Directeur de Société, demeurant à TOGOKOME et domicilié à TOGOKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOSSAH AMOUZUGAN LOUIS, à l'Est par une propriété non dénommée et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109307-GL déposée le 29/12/22. M. AJAVON Ayikoé Adje-Woda, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 03ca, situé à KPEMA SEWATSRICOPE, connu sous le nom de ATANGBEKOME, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété GAZOZO ATTIOGBE AKOETE, au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 10m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109308-GL déposée le 29/12/22. M. AJAVON Ayikoé Adje-Woda, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ANEHO VODOUGBE, connu sous le nom de COCOTERAIE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par les lots n° 638 et 639, à l'Est par une réserve administrative et à l'Ouest par le lot n° 627.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109309-GL déposée le 29/12/22. M. AJAVON Ayikoé Adje-Woda, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 64ca, situé à KPEME SEWATSRICOPE, connu sous le nom de ATANGBEKOME, Préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAZOZO ATTIOGBE AKOETE et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109310-GL déposée le 29/12/22. M. AGBODZRO Yao, profession : électronicien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété APETOH KODZO KOUMA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109311-GL déposée le 29/12/22. Mme ALOYITO Ami, profession : Particulière, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBOGAN et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109312-GL déposée le 29/12/22. M. ANATE Sim, profession : Technicien Télécom, demeurant à LOME et domicilié à KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AKOLIPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109313-GL déposée le 29/12/22. M. ALASSANI Mahamadou, profession : Employé de Bureau, demeurant à AGOE et domicilié à SORAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à TOGBLE KOPE, connu sous le nom de DIKAME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité HOLO-AVLA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109314-GL déposée le 29/12/22. M. et Mme SAMAH Bawa-Maani et KPATCHA T. Banebeda épouse SAMAH, professions : Magistrat et Commissaire de Police, demeurant et domiciliés à AGOE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBO KOAMI et AGBO KLOUVI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109315-GL déposée le 29/12/22. M. et Mme BATAKAAkloko et DADZIE Venunye Amivi R. épouse BATAKA, professions : Directeur de Société et Pharmacienne, demeurant et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 82ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de YOHONOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KLOBEME ADZODA, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété KLOBEME ADZODA et la collectivité DETOH KOMLAN.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109316-GL déposée le 29/12/22. M. KOMBATE Lamukin, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 80ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 382 et 379, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 380A et à l'Ouest par le lot n° 381B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109317-GL déposée le 29/12/22. Mme PELEI K'banou Halawang, profession : Informaticienne, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à LEGBASSITO MADJIKPETO, connu sous le nom de ZOVADJIN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALLABAR et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109318-GL déposée le 30/12/22. Mme KAMASSAN Amé Elom épouse SOGBO, profession : Pharmacienne, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHONDO KOAMIVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109319-GL déposée le 30/12/22. Mme KAMASSAN Amé Elom épouse SOGBO, profession : Pharmacienne, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ELO, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHONDO KOAMIVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109320-GL déposée le 30/12/22. M. SOGBO Kokoutche, profession : Technicien Supérieur, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de HEVITIGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHONDO YAO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109321-GL déposée le 30/12/22. Mme SOULE Oumounehera, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 44ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de HETSIAMI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 65B et 66, à l'Est par le lot n° 63 et à l'Ouest par le lot n° 67.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109322-GL déposée le 30/12/22. Mme AKAAmivi Jacqueline, profession : Directrice de Société, demeurant à LOME et domiciliée à KELEGOUGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 27a 78ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AGBEKO, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANAGBAN et à l'Est par la propriété ANAGBAN et la voie ferrée LOME TAGBLIGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109323-GL déposée le 30/12/22. M. DEDJEH Yawo, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à AGOE NYIVE ANOME, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud et à l'Est par la collectivité AZIADEKE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109324-GL déposée le 30/12/22. M. DANGBUI Ayao, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 11ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le titre foncier n° 46895, au Sud par la propriété DOH FO KODZOVI, à l'Est par le titre foncier n° 46895 et la propriété DOH FO KODZOVI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109325-GL déposée le 30/12/22. Mme KLU Adjo Mokpokpo épouse WILSON, profession : Infirmière, demeurant et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOGLO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109326-GL déposée le 30/12/22. M. ADABRA Kodjo Amewusika, profession : Technicien Mécanique, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 58ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WONYOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1226 et 1228, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 1227B et à l'Ouest par le lot n° 1223.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109327-GL déposée le 30/12/22. Mme LOGAH Akouvi A. Nicole épouse MOME, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NKAUFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par la collectivité AGBLEVON, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109328-GL déposée le 30/12/22. M. DEGBEHE Godoe Komlan Anani, profession : Staffeur, demeurant et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 267, au Sud par le lot n° 269, à l'Est par les lots n° 267 et 269 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109329-GL déposée le 30/12/22. Mme AYIVON Amélé, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à ALLEMAGNE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOUSOU KOAMI et à l'Est par la propriété WEISSAN AKOUAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109330-GL déposée le 30/12/22. M. POHOUYOUROU Mazabalo, profession : Economiste, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à TOGBLEKOPE KPEDEVIKOPE, connu sous le nom de BEGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGADJI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109331-GL déposée le 30/12/22. Mme AVODAGBE Lawrence Brunel Omonladé Fifa, profession : Médecin, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété BEDE MEVI, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVI DJIKOUGNA et à l'Est par un passage de 06m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109332-GL déposée le 30/12/22. M. ANAKPA Essokiza, profession : Administrateur des Finances, demeurant à ADETIKOPE et domicilié à KLADZEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SENYAVOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HEDEDZI KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109333-GL déposée le 30/12/22. M. SIMLIWA Manibessouwé, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à SANGUÉRA DANGBESSITO, connu sous le nom de ASSIKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIGNO YAO ALASSAN et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109334-GL déposée le 30/12/22. M. BLAGODJI Dossou, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à SANGUÉRA et domicilié à SANGUÉRA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de HETSIAMI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 119, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 122A et à l'Ouest par le lot n° 123.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109335-GL déposée le 30/12/22. M. SALAOU Alassani, profession : Agent Commercial, demeurant à AGOE et domicilié à CAMP GP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 07ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWUI KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109336-GL déposée le 30/12/22. M. DAKE Mensah Augustin, profession : Analyste Financier, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 68ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de DJIGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEXOVON, au Sud et à l'Est par des rues de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109337-GL déposée le 30/12/22. M. DAKE Mensah Augustin, profession : Analyste Financier, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME DJIGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPONSOU KODJOLEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109338-GL déposée le 30/12/22. Mme MENSAH-AYEWUADAN Télé Claire épouse KEKEH, profession : Revendeuse, demeurant à CHICAGO et domiciliée à CHICAGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN, au Sud par une rue de 12m, et à l'Est par la route ALOGAVIE ADISSEME de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109339-GL déposée le 30/12/22. M. AGBOLOU Koffi Mawuena, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à SANGUÉRA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à SANGUÉRA, connu sous le nom de WOUGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANAGBAN HASSOU et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109340-GL déposée le 30/12/22. Mme SAMBONI LARE Yampampo, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SRABI KOMLA SOUZA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109341-GL déposée le 30/12/22. Mme KATAA SENIMAN Kossiwa épouse AYEFOUNIN, sans profession, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 15ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de APEDOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par les lots n° 1805 et 1804, à l'Est par le lot n° 1809B et à l'Ouest par le lot n° 1807A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109342-GL déposée le 30/12/22. Mme KOUMONDJI Honnonvi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 33a 96ca, situé à GLIDJI ATTOTIDEKA, connu sous le nom de KEGBAKONDJI, Préfecture des Lacs et borné :
PARCELLE A : au Nord et au Sud par la propriété ELAVAGNON, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété SOUNOU TROYOME.
PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ELAVAGNON

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109343-GL déposée le 30/12/22. Mme GNON-KONDE Walime Fatima, profession : Directrice d'Etablissement, demeurant à LOME et domiciliée à AVENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 61ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIKPLONOU KONDJI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KOKOUBAA. AOUFOH, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété MEDJESSIRIBI ABDOULAYE et à l'Ouest par les propriétés KOKOUBA A. AOUFOH et MAHAMA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109344-GL déposée le 30/12/22. M. AFIDEGNON Detondji, profession : Agro Economiste, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME LYCEE MODERNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMANI BOKON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109345-GL déposée le 30/12/22. M. AZIAGBE Kofi, profession : Ingénieur Agroéconomiste, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 22m, au Sud par la propriété AGBOSSOU ADJEWODA, à l'Est par la réquisition 36449 et à l'Ouest par la réquisition 35640 et la propriété AGBOSSOU ADJEWODA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109346-GL déposée le 30/12/22. M. BILAO Tignida, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AHONKPOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWOUE et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109347-GL déposée le 30/12/22. M. YAWO Kodzo Lolonyo, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la route AKATO DEME SEGBE de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KODJODEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109348-GL déposée le 30/12/22. Mme MENSAH Zibo Assiba, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à ANFAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOUDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109349-GL déposée le 30/12/22. M. et Mme WOROU Yao Issifou et KPETIGO Afi épse WOROU, profession : Electricien Bâtiment et Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à ANOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 26ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de NYEKONAKPOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue des sagittaires de 10m, au Sud par la propriété LAWSON, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETEVI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109350-GL déposée le 30/12/22. M. KAKRABA Kodjo Anani, profession : Enseignant Formateur, demeurant et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NEGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109351-GL déposée le 30/12/22. Mme ASSAH Abouya épse BADASSOU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 66ca, situé à LOME DOSSOUKOPE-KLIKAME, connu sous le nom de DOSSOUKOPE-KLIKAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue 33 BE KLIKAME de 34m, au Sud par le lot n° 104, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par les lots n° 101 et 103.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109352-GL déposée le 30/12/22. Mme PIRALI Essohanam, profession : Secrétaire, demeurant et domiciliée à KARA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 58ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKPLAN AKOUVI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109353-GL déposée le 30/12/22. M. ADEMA Mahatetou, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à ADETIKOPE TSIKPLONOU KONDJ, connu sous le nom de TOBAME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI KOMI ANAYI et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109354-GL déposée le 30/12/22. M. WOLEDJI Kodjo, profession : Historien, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de TOGO 2000, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEDJEHA AMOUZOU VIGNO et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société OKEKE SARL U et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109355-GL déposée le 30/12/22. Mme TEKO Ayélé épse ODOUDEY, profession : Couturière, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE VAKPOSSITO, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1074, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 1073 et à l'Ouest par le lot n° 1075A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109356-GL déposée le 30/12/22. Mme TEKO Ayélé épse ODOUDEY, profession : Couturière, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de PLANTATION, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par le lot n° 11, à l'Est par le lot n° 7 et à l'Ouest par le lot n° 6A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109357-GL déposée le 30/12/22. M. APEDO Komlan, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 25ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ADAKPAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 664A et 665A, au Sud par les lots n° 664C et 665C, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 663.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109358-GL déposée le 30/12/22. Mme HONOU Ameyovi Djifanou, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN DOGBEAVOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 574, à l'Est par le lot n° 576 et à l'Ouest par le lot n° 572.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109359-GL déposée le 30/12/22. M. AHLOU Yaovi Mokpokpo, profession : Retraité, demeurant à ANEHO et domicilié à HABITAT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 63a 34ca, situé à ABATEKOPE, connu sous le nom de ATAMGBEKOME, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ADADE FOLLY, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPATI, et à l'Est par la propriété KESSOUGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI